



Assemblée de convergence Des Ponts Pas Des Murs

Forum Social Mondial de Dakar

6 -11 Février 2011

L'assemblée de convergence du réseau Des Ponts Pas Des Murs (DPPDM) s'est réunie le 11 février avec pour but d'envisager les mobilisations futures, dans la continuité de la mobilisation DPPDM en 2008, en marge de la 2ème conférence ministérielle euro-africaine sur migration et développement. Les intervenants ont rappelé la première mobilisation euro-africaine à Rabat en 2006 et fait le point sur les différentes propositions de mobilisations issues des ateliers migration de la semaine. Une mobilisation euro-africaine à Dakar en novembre 2011 lors de la 3ème conférence ministérielle a été discutée et est envisagée. Il a été rappelé que les précédentes mobilisations contre les conférences ministérielles se sont appuyées sur un fort relais des associations locales (le GADEM au Maroc en 2006, La Cimade en France en 2008). Le CONGAD et l'USE ont répondu présents à l'appel lors de l'assemblée ; la dynamique de mobilisation locale est essentielle pour assurer le succès des actions.

Il a été réaffirmé lors des discussions le besoin d'une meilleure articulation entre les associations, les syndicats, les groupements paysans, les Eglises, et les organisations de migrants, afin que l'interpellation soit menée par tous les acteurs notamment auprès des parlementaires et élus locaux. Pendant le Forum des Elus locaux il a par ailleurs été discuté la mise en place d'un réseau des collectivités locales, qui promouvrait l'initiative « territoire ouvert aux migrants », ainsi que l'application de la Convention sur les droits des travailleurs migrants bien que celle-ci n'ait pas été ratifiée par la France.

RECOMMANDATIONS ISSUES DES ATELIERS MIGRATIONS DU FSM

Recommandations pour les gouvernants

- 1/ Ratification et application de la Convention internationale sur les droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille
- 2/ Rendre effectifs les droits promulgués dans le traité de la CEDAO
- 3/ Promouvoir le respect de l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme
- 4/ Dénoncer l'article 13 des accords de Cotonou et la signature des accords de réadmission
- 5/ Associer les migrant(e)s à la discussion sur les questions migratoires
- 6/ Régulariser tous les sans papiers

Recommandations pour la société civile

- 1/ Si on considère que le migrant est un sujet politique et de droit, nous devons d'abord utiliser un vocabulaire et une terminologie différente des pouvoirs publics (clandestins, illégal, fuite des cerveaux...) et nous interroger sur le sens de nos actions pour ne pas légitimer les politiques de répression
- 2/ Nous devons informer et sensibiliser les médias sur les préjugés et sur les inégalités subies par les migrants
- 3/ Dénoncer toute politique de migration « choisie »
- 4/ Dénoncer les situations d'enfermement des migrants

- 5/ Resserrer les liens entre l'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne, et rendre effective la libre circulation au sud
- 6/ Avoir une vigilance particulière dans les zones frontalières comme lieu d'atteintes graves aux droits des migrants
- 7/ Dénoncer la construction des murs
- 8/ Mobilisation et désobéissance citoyenne
- 9/ Dénonciation de la xénophobie de certains partis politiques et actions auprès des parlementaires
- 10/ Casser les fausses idées qui lient migration et développement
- 11/ Dénoncer l'instrumentalisation de l'aide au développement
- 12/ Refuser que le transfert d'argent des migrants soit considéré comme une aide publique au développement
- 13/ Refuser que l'alignement de la dette soit intégré à l'aide publique au développement
- 14/ Création d'observatoires régionaux sur l'aide publique au développement
- 15/ Veiller à l'autonomie financière des associations
- 16/ Dénoncer les campagnes de prévention de l'émigration et affirmer le principe de libre circulation
- 17/ Sensibiliser les Ambassades afin de les obliger à protéger les migrants et dans certains pays à délivrer les cartes consulaires
- 18/ Sur les réseaux :
 - Repenser et réorganiser les différents réseaux
 - Création de réseaux d'alerte locaux contre les expulsions y compris un numéro vert
 - Création de réseaux internationaux de protection de migrants
 - Création de réseaux d'avocats de défense des droits de migrants
 - Partager les préoccupations des migrants dans d'autres espaces (environnement, syndical)

Actions et agenda

- Mobilisation contre le G8- Mai, Deauville, France
- Mobilisation contre le G20- Octobre, Cannes, France
- Mobilisation lors de la Conférence euro-africaine Novembre 2011-Dakar
- Préparation de la Journée internationale des droits des migrants : 18 décembre
- Rencontre sur le passeport universel : 2012
- FSMM, Corée du Sud, 2012

ASSEMBLEE THEMATIQUE MIGRATION : MOBILISATION DU 18 DECEMBRE (ARCI)

Cette assemblée, organisée par l'association italienne ARCI, avait pour but de lancer une journée de mobilisation mondiale pour les migrants. L'idée est que chaque association (ou groupement d'association) dans son pays organise - selon ses moyens - une mobilisation en faveur des migrants autour d'un référentiel commun. La date proposée (et discutée lors de l'atelier) est le 18 décembre car elle présente l'avantage d'être identifiée par tous partout dans le monde. Un projet de texte a été élaboré rappelant les grands principes sur lesquels se basent l'action.

ASSEMBLEE THEMATIQUE LIBERTE DE CIRCULATION (Emmaüs, Secours catholique, Cimade, Utopia)

Cette assemblée avait pour but de dégager des pistes d'action pour les associations signataires, grâce aux débats qui ont eu lieu pendant les ateliers.

4 axes ont été définis :

- 1/ Combattre les idées reçues et la stigmatisation (rétablir la vérité, informer et sensibiliser sur la Libre Circulation des personnes pour changer les mentalités) ;
- 2/ S'appuyer sur le droit et le faire respecter, notamment se mobiliser partout pour faire respecter et appliquer les droits et conventions existantes protecteurs des migrants, et faire évoluer ces droits à tous les niveaux en leur faveur ; Faire valoir les droits économiques et sociaux des migrants sur le même plan que les droits et devoirs de tous les citoyens.
- 3/ Aller concrètement vers la Libre Circulation Mondiale des personnes en portant cette question à l'agenda international et en (s')appuyant (sur) des initiatives internationales innovantes (Organisation d'une conférence internationale « Libre Circulation des personnes » (Promotion de la Charte Mondiale

des Migrants ; Soutien au « Passeport de citoyenneté universelle » ; Valorisation des initiatives « Visa pour le Monde » (site www.visapourlemonde.org) ;

4/ Rétablir une relation saine entre Migration et Développement. Les organisations parties prenantes s'engagent à travailler de manière concertée à la réalisation de ces propositions, selon leurs capacités d'implication et de mobilisation respectives. Un point d'étape de la mobilisation sera opéré au prochain FSM.

DECLARATION LUE LORS DE L'ASSEMBLEE DES ASSEMBLEES LE 11 FEVRIER 2011

« Le Forum Social Mondial de Dakar, en accueillant les propositions du Forum Social Mondial de l'Immigration de Quito et celles du Forum de Dakar et de la Charte Mondiale des Migrants signée à Gorée le 11 février 2011 :

- propose une journée d'action globale le 18 décembre 2011 contre le racisme et pour les droits, l'égalité et la dignité des immigré(e)s, des réfugié(e)s et des déplacé(e)s*
- exige la ratification et l'application de la Convention des Nations Unies pour les droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille*
- demande la liberté de circulation et la citoyenneté de résidence*
- exige la fermeture des centres de détention pour migrants et l'annulation de tous les accords et les programmes qui violent les droits humains aux frontières*
- dénonce les conséquences des politiques d'exploitation néo coloniale et néo libérale*
- revendique le rôle des migrant(e)s comme acteur social et politique pour une citoyenneté universelle »*